



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

STRATÉGIE D'ACTION

2022 - 2024



Depuis sa création, la Direction départementale des territoires du Rhône a su accompagner la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques auprès des acteurs locaux, des collectivités et des habitants du Rhône.

En 2021, elle s'est saisie des questions sociétales et environnementales émergentes et des spécificités du territoire pour se projeter dans l'avenir avec la volonté de s'adapter aux changements, en particulier au défi du changement climatique.

Cette démarche se concrétise en une nouvelle stratégie d'actions qui vise à consolider notre rôle et notre performance.

**Ce nouveau projet stratégique,
élaboré de manière participative,
ouvre un nouveau chapitre
pour l'action de la Direction
départementale des territoires
du Rhône.**

NOTRE CHAMP D'ACTION

Une direction interministérielle

Nous avons en charge plusieurs politiques nationales dans de nombreux domaines qui concernent les collectivités territoriales, les acteurs économiques et institutionnels et les habitants du Rhône :

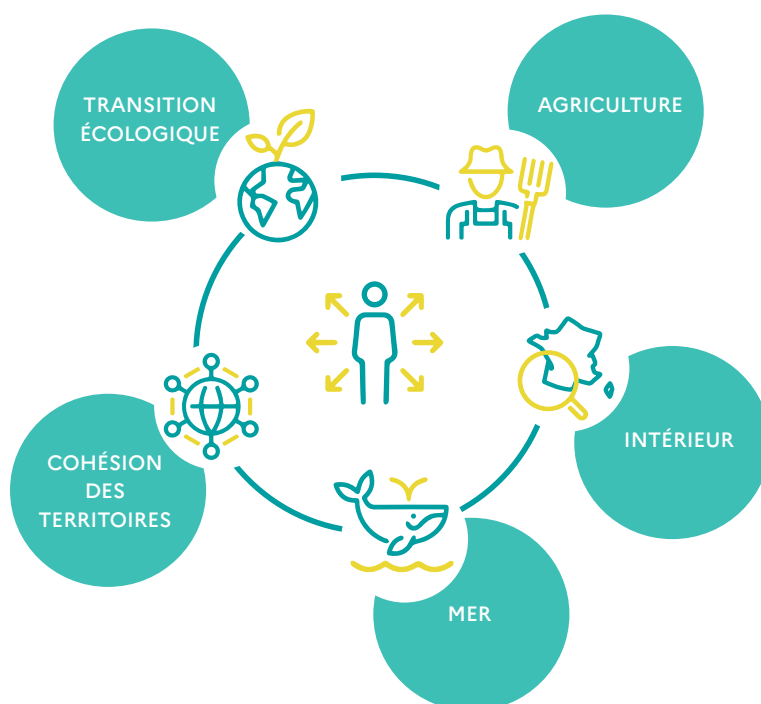
- agriculture et développement rural ;
- environnement et urbanisme ;
- habitat et renouvellement urbain ;
- transition écologique et développement durable ;
- prévention des risques ;
- éducation et sécurité routières ;
- sécurité fluviale.

Un territoire contrasté

Nous devons mettre en œuvre ces multiples politiques de façon équilibrée et intégrée sur un territoire à la fois très urbain et rural. Le Rhône possède en effet des réalités géographiques, sociales et économiques contrastées avec :

- **une métropole lyonnaise** riche et attractive dont les dynamiques de développement rendent les phénomènes d'exclusion d'autant plus difficiles à juguler ;
- **un département plus rural** dont l'économie est fortement influencée par cette agglomération, mais qui présente aussi des phénomènes de déprise au plan agricole et urbain.

NOS MINISTÈRES DE RATTACHEMENT



Des espaces naturels sous la pression des développements urbains

Avec une densité de population importante et une dynamique de développement économique et résidentielle soutenue, les ressources et la biodiversité des espaces naturels du Rhône sont soumis à la pression d'une importante artificialisation.



Dans le Rhône, l'artificialisation est nettement plus élevée que la moyenne nationale.

Le Rhône doit aussi faire face à des changements climatiques importants qui se traduisent par des aléas dont la fréquence et l'intensité :

- interrogent la soutenabilité et l'organisation des établissements humains ;
- rendent incontournables la préservation de la biodiversité et la gestion plus économe des ressources naturelles ;
- supposent un renouvellement des modalités de partage de l'eau, de l'air et du sol par rapport à des sollicitations toujours plus fortes.



Grêle, sécheresse, inondations et pollution atmosphérique s'intensifient en raison du changement climatique.

Ainsi, **les paradigmes des politiques d'aménagement et d'urbanisme doivent être revus :**

- en privilégiant le **renouvellement** de la ville sur elle-même ;
- en intégrant les **risques** naturels et technologiques dans la conception des aménagements et les choix des acteurs économiques ;
- en faisant des politiques de **préservation** des milieux et des ressources naturelles une force et un moteur du développement.

Des développements urbains conditionnés par les dynamiques économiques et résidentielles

L'influence exercée par la métropole de Lyon sur les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et plus marginalement de la Loire génère un phénomène de desserrement urbain qui concerne l'implantation des activités de transformation et de services et les choix résidentiels effectués par les ménages. Les difficultés d'accès et de circulation, la distance à l'emploi et aux services, la cherté du foncier et des logements, le désir de nature et d'espace renforcé par la crise sanitaire depuis 2020 illustrent les contraintes multiples auxquelles les entreprises et les habitants doivent faire face pour conduire leurs activités ou satisfaire leurs aspirations.



Les tendances centrifuges peuvent remettre en cause l'atteinte de plusieurs objectifs comme l'amélioration de la mixité sociale.

La maîtrise de ce desserrement suppose une organisation davantage multipolaire de l'aire d'attractivité de la métropole de Lyon afin d'assurer une meilleure répartition des emplois et des services, de diminuer la distance et la fréquence des déplacements, d'offrir des alternatives crédibles en matière d'implantations économiques et de parcours résidentiels et de conforter certaines communes dans le rôle de centralité au sein de leur bassin de vie. Dans ce contexte, l'accompagnement des projets des habitants, des acteurs économiques et des collectivités territoriales du Rhône prend une importance grandissante.

Il nous incombe d'apporter une forte capacité d'expertise et de conseil en amont, mais aussi d'aborder les différentes politiques d'aménagement avec une approche plus intégrée et adaptée aux réalités locales.

Les besoins d'appui, d'association et de pédagogie se sont accrus

Notre accompagnement doit aussi répondre aux attentes sociétales d'un vivre ensemble à la fois plus individuel et plus participatif, équitable et sûr, d'une conscience de plus en plus forte de la fragilité des écosystèmes et de la cohésion sociale, et enfin d'une exigence de résultats accrue.

Les politiques souvent complexes que nous portons doivent ainsi être davantage et mieux expliquées afin de les rendre intelligibles par le plus grand nombre.

Ces actions doivent s'inscrire aussi dans un monde marqué par l'essor de formes de communication toujours plus instantanées et directes alors que l'action publique s'inscrit souvent dans des temps plus longs.

NOS VALEURS

Notre culture de l'action est fondée sur :



La proximité

Cette posture implique un lien régulier avec les acteurs locaux, les collectivités et les usagers. Il s'agit d'assurer une écoute permanente afin de connaître les enjeux des territoires et de leurs occupants, et de s'assurer de la bonne compréhension des politiques portées. Elle permet aussi de **garantir une expertise adaptée aux contextes locaux**.



L'adaptabilité

Face aux **évolutions de la société, des besoins des citoyens et des techniques**, au gré des réformes régulières et de la situation sanitaire actuelle, tous les agents de la Direction départementale des territoires du Rhône doivent être en capacité de ré-interroger leurs missions et leurs manières de faire ou d'être, pour mieux répondre au contexte et innover dans leurs pratiques quotidiennes.



Le sens du service

Nous sommes en contact quotidiennement avec des usagers. Il va de soi que le service rendu à la population doit être de qualité et **respecter notamment les procédures et les délais**. Pour avoir un retour sur le service rendu, une écoute régulière externe est essentielle. Celle-ci permet également de mesurer les politiques portées et leur acceptation, sous le prisme de l'intérêt général.

Notre culture du travail est fondée sur :



L'expertise

Notre maîtrise de plusieurs domaines sur les plans technique, réglementaire et juridique, complétée par la connaissance des enjeux des territoires et de leurs acteurs, constitue **une aide indispensable à la décision**. L'expertise permet d'assurer la sécurité juridique d'un projet. Elle garantit l'efficacité de la mise en œuvre des politiques portées par l'État sur les territoires.



Le partage

Partager l'information et les expériences professionnelles constitue un vecteur essentiel pour améliorer la cohésion et la collaboration entre les agents et pour garantir **une approche intégrée de nos politiques** vis-à-vis de nos partenaires.



La confiance

Moteur de notre fonctionnement quotidien, cette valeur est une condition de l'efficacité et du **bien-être au travail** et doit être incarnée dans les pratiques de management. La confiance de nos interlocuteurs et partenaires externes est la garantie d'un rôle reconnu et d'un partenariat solide au service de l'intérêt général.

3 AMBITIONS
STRATÉGIQUES

9 ENGAGEMENTS

18 ACTIONS



Les modalités de mise en œuvre

- **Pilotage** par le comité de direction
- **Suivi** via des indicateurs et des échéances
- **Communication** interne (espace projet de service dans l'intranet) et externe (site internet de l'État)



Ambition 1

Animer et mettre en œuvre des politiques inclusives, solidaires et favorables à la résilience des territoires

1 La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; l'anticipation des risques naturels, technologiques ou liés aux changements climatiques

- Décliner la stratégie Eau Air Sol et la compléter (biodiversité, changement climatique)
- Poursuivre le déploiement d'une politique de prévention et protection contre les risques



Ambition 2

Structurer et renforcer nos partenariats

4 La promotion des politiques publiques prioritaires en confortant les liens existants et en élargissant les partenariats sur des sujets innovants

- Assurer des échanges réguliers avec les collectivités locales afin de favoriser l'émergence de projets favorisant un développement durable
- Conforter nos relations avec nos partenaires institutionnels, le milieu universitaire et les écoles de formation afin d'améliorer le caractère prospectif de la planification territoriale



Ambition 3

Développer de nouvelles méthodes de travail et d'animation

7 La création de conditions de travail favorisant l'innovation, la créativité et la réactivité du service et son adaptabilité à la mise en œuvre de politiques nouvelles ou la gestion de situations conjoncturelles

- Constituer et animer un tiers-lieu afin de poursuivre l'acculturation des agents à de nouveaux outils et méthodes de travail
- Mettre en place un réseau d'éclaireurs afin de valoriser des démarches innovantes, capitaliser sur de nouvelles pratiques et faciliter leur diffusion

2 Le développement et la **coconstruction** de politiques inclusives et solidaires dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat, des mobilités, de l'accessibilité et de la sécurité routière

- Développer une vision prospective des enjeux d'aménagement de l'aire d'attractivité de la métropole de Lyon
- Participer à l'élaboration de démarches de territoire visant une revitalisation

3 L'accompagnement des acteurs des territoires afin de faciliter la mise en œuvre des projets financés par les agences pour la rénovation urbaine, l'amélioration de l'habitat et la cohésion des territoires

- Constituer des équipes pluridisciplinaires pour la mise en œuvre de projets complexes et expérimenter des solutions innovantes de suivi en lien avec les collectivités locales
- Conforter notre expertise juridique et administrative

5 Le développement d'une **communication pédagogique** permettant d'assurer à l'externe une plus grande transparence sur la manière dont nos politiques sont élaborées et mises en œuvre et à l'interne des échanges et un partage d'informations entre agents

- Diffuser régulièrement des lettres d'information
- Investir de nouveaux modes de communication pour informer les élus et le grand public sur des dossiers d'aménagement majeurs et améliorer nos modalités d'association et de concertation avec le public
- Mettre en place une nouvelle charte graphique afin de faciliter l'identification de la Direction départementale des territoires

6 La mise en place d'une **écoute externe régulière** pour avoir un retour sur nos actions et mesurer les effets des politiques portées et leur acceptation

- Constituer un groupe miroir composé d'élus, de représentants institutionnels et d'associations pour orienter et évaluer nos modalités d'action

8 L'amélioration de la cohésion et de la **collaboration** entre les agents pour garantir une approche intégrée de nos politiques

- Organiser des temps de rencontre pour favoriser l'accueil et l'interconnaissance
- Développer l'intelligence et la prise de décision collectives en rationalisant et en rendant plus lisible notre animation thématique inter-services

9 L'anticipation des conséquences de réformes et du transfert de certaines missions tout en continuant à rendre un service public de qualité à l'ensemble de la population

- Définir une organisation efficiente et pérenne favorisant la réactivité du service aux enjeux territoriaux du Rhône, confortant les relations de travail avec nos partenaires et collectivités et favorisant la transmission du savoir et des acquis par l'expérience
- Poursuivre l'amélioration de l'accueil du public, de l'information des pétitionnaires et de la qualité de l'instruction des autorisations individuelles

LES PRINCIPAUX JALONS

En continu



2022

- Définir une organisation efficiente et pérenne
- Constituer et animer un tiers-lieu pour favoriser l'innovation
- Assurer la diffusion de lettres d'information en interne et en externe
- Développer une connaissance prospective de l'aire d'attractivité de la métropole de Lyon
- Poursuivre la déclinaison de la stratégie Eau Air Sol

2023

- Développer l'intelligence et la prise de décision collectives en rationalisant notre animation interne
- Mettre en place un réseau d'éclaireurs sur des sujets innovants
- Constituer un groupe miroir pour améliorer les conditions de mise en œuvre de nos politiques
- Formaliser un programme d'études pluriannuel et partenarial
- Diffuser trois feuilles de route dans les domaines de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des territoires aux risques

2024

- Engager une démarche sur la qualité de l'instruction des autorisations individuelles
- Expérimenter des solutions innovantes pour le suivi de projets
- Investir de nouveaux modes de communication
- Conduire notre programme d'études partenarial et enrichir nos porter-à-connaissance
- Assurer la préservation des territoires dans toutes leurs composantes



**Direction Départementale
des Territoires du Rhône**

165 rue Garibaldi
CS 33862
69401 LYON Cedex 03
Tél : 04 78 62 50 50

www.rhone.gouv.fr

rubrique Services de l'État
> Présentation des services
> Les directions départementales interministérielles
> Direction départementale des territoires